

Maison

# Partenariat UNPI/Orange

Vérifier que votre immeuble peut être  
raccordé à la Fibre



orange™

Vous rapprocher  
de l'essentiel

La Fibre,  
100%  
Fibre

# Etape 1

## Je teste l'éligibilité à la Fibre de mon immeuble via internet sur <http://boutique.orange.fr/eligibilite>

1<sup>ère</sup> étape  
Eligibilité  
Fibre  
cliquer ici

Je renseigne  
mon adresse  
postale

Je lance le Test  
en cliquant sur  
« Tester votre  
adresse »

<http://boutique.orange.fr/eligibilite>

### Test d'éligibilité ADSL, VDSL2 et Fibre optique

Saisissez votre numéro de ligne fixe ou votre adresse pour découvrir l'éligibilité de votre logement à l'ADSL, VDSL2 ou à la Fibre optique

par téléphone

par adresse

Votre adresse :

21 RUE DE VERDUN, 78110 LE VESINET

Tester votre adresse

Vous pouvez aussi rechercher votre adresse via un formulaire détaillé en cliquant ici


## Etape 2 :

# Je vérifie que mon immeuble est bientôt éligible à la Fibre.


Je mesure l'état d'avancement du raccordement de la Fibre Orange en cliquant ici

Adresse testée : 21 rue Verdun 78110 LE VESINET Tester une autre adresse >


**Test éligibilité Orange**

 **Besoin d'informations supplémentaires pour déterminer votre éligibilité ADSL**

**Nous avons besoin d'informations supplémentaires pour déterminer votre éligibilité ADSL**

 **Vous êtes bientôt éligible à la Fibre ! voir l'état d'avancement du raccordement >**

**Avec la Fibre, vous pourrez bénéficier de :**

 **Internet**

- Débit descendant : **jusqu'à 500 Mbit/s**
- Débit montant : **jusqu'à 200 Mbit/s**

## Etape 3

# Je constate que la Fibre est dans mon quartier

**En fonction de l'avancement du déploiement de la Fibre dans la ville et le quartier l'adhérent aura la possibilité d'accélérer l'arrivée de la Fibre dans son Immeuble :**

### **Vous êtes bientôt éligible à la Fibre !**

- La Fibre est dans votre quartier
- La fibre est présente dans votre quartier, mais n'est pas encore installée près de votre immeuble.
- L'installation de la Fibre chez vous nécessite l'intervention d'un technicien

en savoir plus



### **En attendant, vous pouvez :**

**Rester informé >**  
Remplissez le formulaire pour être informé de l'arrivée de la fibre jusque chez vous. Orange vous recontactera dès que vous serez éligible.

**Obtenir l'autorisation du syndic >**  
Afin de raccorder au plus vite votre immeuble ou votre résidence, l'accord de votre syndic est nécessaire.

**Si la rubrique « Obtenir l'autorisation du syndic » apparaît, l'adhérent a la possibilité de télécharger la Convention d'Installation en cliquant ici**

**Quel que soit l'état d'avancement du déploiement de la Fibre l'adhérent peut être informé de l'arrivée de la Fibre jusqu'à son adresse en cliquant ici rubrique « Rester informé ». Il exprime ainsi une prise d'intérêt pour la Fibre. Orange tiendra informé l'adhérent de l'état du déploiement Fibre de son immeuble par push mail ou sms**

# Etape 4 : Je télécharge la convention d'installation

**Au préalable je renseigne mon profil dans les menus déroulants :**  
**Vous êtes :**  
propriétaire  
**Votre logement :**  
un immeuble de 4 logements et +

## Vos démarches

**Vous n'avez pas encore la Fibre, que faire ?**

Que vous soyez un particulier, un professionnel ou une entreprise, sélectionnez votre situation et découvrez les démarches à effectuer.


**Vous êtes :** propriétaire

**Votre logement :** un immeuble de 4 logements et +

### 1. Signez et envoyez la convention d'installation

Lorsque l'installation de la fibre a débuté dans votre quartier, signez la [convention d'installation](#) et retournez-la [par mail](#) à Orange qui vous contactera pour récupérer les originaux et les contresigner. Le raccordement de l'immeuble est alors effectué dans un délai de 6 mois.

Vérifiez ici la présence de la fibre dans votre quartier.

 [Voir la carte de couverture Fibre](#)

# Etape 5 : J'imprime, je renseigne, je signe la convention que je renvoie à Orange

## Le retour se fait

- soit par mail scanné à [comment.avoirlafibre@orange.com](mailto:comment.avoirlafibre@orange.com)
- soit par courrier postal à Orange FFTH Service Négociation 110 rue Edouard Vaillant 94815 Villejuif Cedex

Un accusé réception Orange est retourné via mail /courrier au demandeur



### CONVENTION D'INSTALLATION, GESTION, ENTRETIEN ET REMPLACEMENT DE LIGNES DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES A TRES HAUT DEBIT EN FIBRE OPTIQUE

Entre les soussignés  
résidences situées au  
dont le siège est au  
inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le N° de  
siret :  
Directeur ,  
dûment autorisé et représenté par son  
désigné ci-après sous la  
dénomination « le propriétaire » et ORANGE SA au capital de  
10.595.434.424 euros dont le siège social est situé à Paris au 78 rue  
Olivier de Serres à 75015 PARIS, inscrite au registre du commerce

propriétaire des

La fin des travaux d'installation dans l'immeuble ne peut excéder 6 (six) mois après la date de signature de la 'Convention' la plus tardive. En cas de non-respect de cette obligation, la 'Convention' peut être résiliée dans les conditions définies à l'alinéa 3 de l'article 12.

Le raccordement reliant le boîtier d'étage au dispositif de terminaison précité, dit raccordement client, peut être réalisé ultérieurement pour répondre à la demande d'un occupant ou à la demande d'un opérateur tiers au titre de l'article L. 34-8-3 du CPCE, dans un délai convenu, sous réserve d'aléa opérationnel. L'Opérateur respecte le règlement intérieur de l'immeuble ou le règlement de copropriété ainsi que les règles applicables

Maison

**Merci**



orange™

**Vous rapprocher  
de l'essentiel**

**La Fibre,  
100%  
Fibre**